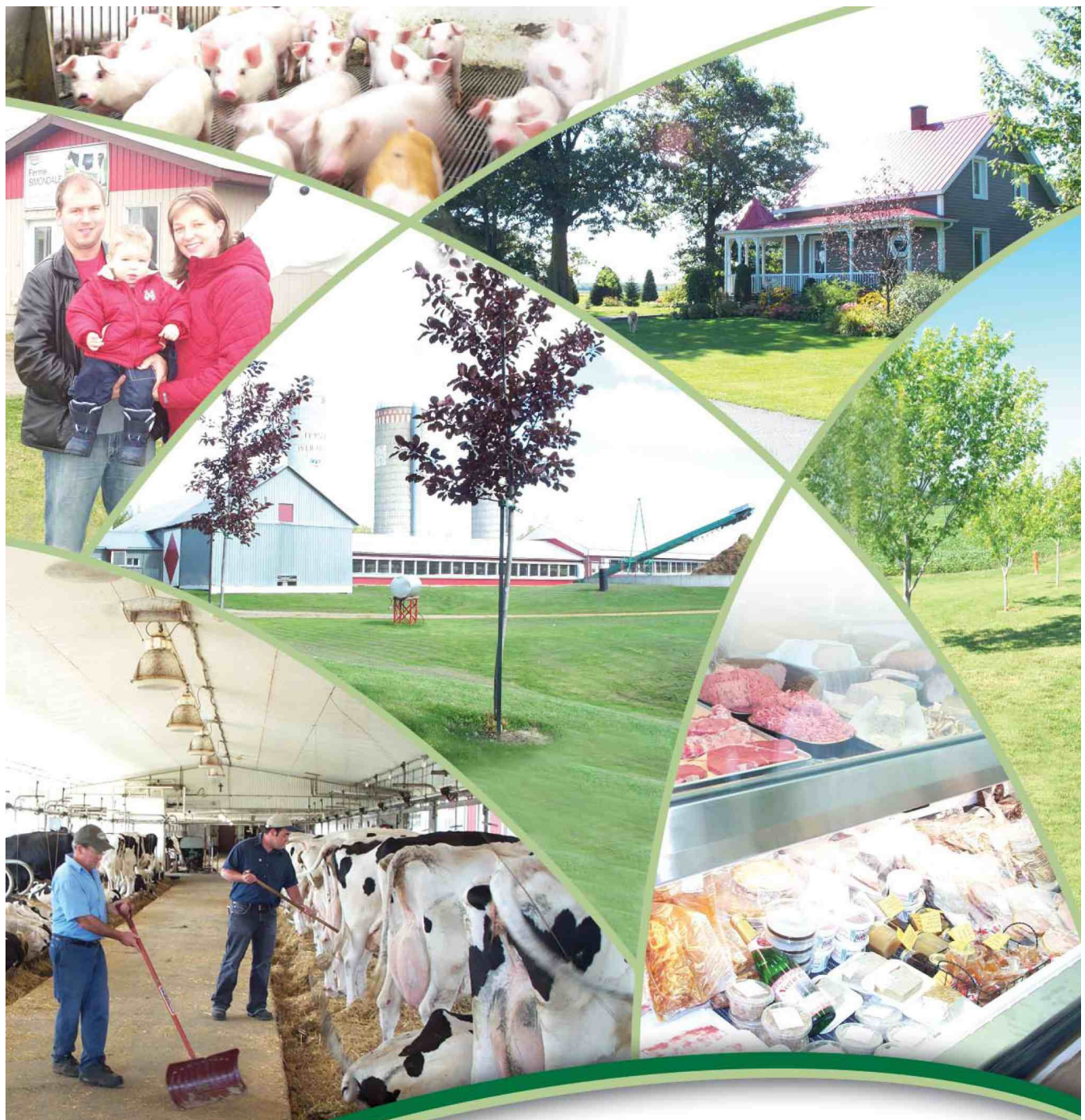


Vivre notre différence Coop au quotidien !



MÉMOIRE PRÉSENTÉ À :
*La Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois*

La Coop
 **des Bois-Francs**

Vivre notre différence Coop au quotidien !
Mémoire de La Coop des Bois-Francis
Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
Février 2007

Introduction

1. Besoin de rentabilité

- 1.1 Contexte
- 1.2 La Coop des Bois-Francis et l'agriculture
 - Services-conseils techniques
 - Services-conseils en agroenvironnement
 - Recherche et développement
 - Formation
 - Optimisation
- 1.3 La vision de nos membres pour l'avenir (rentabilité)
 - Relève
 - Productrices
 - Producteurs

2. Besoin de soutien

- 2.1 Contexte
- 2.2 La Coop des Bois-Francis et l'agriculteur
 - Personnes ressources en agroéconomie
 - Programme d'aide aux producteurs membre (PAPM)
 - Collaboration avec le milieu
 - Plan Action relève Coop
 - Comité régional des coopératrices
 - Vie associative
 - Liens avec la communauté
- 2.3 La vision de nos membres pour l'avenir (soutien)
 - Relève
 - Productrices
 - Producteurs

Conclusion

Annexes

- Annexe 1 : Présentation de La Coop des Bois-Francis
- Annexe 2 : Notre mission
- Annexe 3 : Nos produits et services
- Annexe 4 : Dépliant du PAPM
- Annexe 5 : Dépliant Action relève Coop

Introduction

Mesdames, Messieurs membres de la Commission,

La Coop des Bois-Francis est heureuse de pouvoir vous présenter ses réflexions sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, en espérant humblement que notre travail saura vous éclairer dans la rédaction de votre mémoire.

Lors de consultations régionales réalisées au cours de l'automne avec les producteurs, les productrices et les jeunes de la relève, ceux-ci nous ont clairement fait part de deux enjeux majeurs pour l'avenir de l'agriculture :

Leur besoin de rentabilité afin d'assurer la viabilité de leur entreprise agricole

Leur besoin de soutien « personnel » pour les aider à relever les défis qui les attendent tout en ayant une qualité de vie acceptable

En réponse à ces préoccupations exprimées par ses membres, La Coop des Bois-Francis dispose de plusieurs services et a mis sur pied des outils afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses producteurs.

En ce sens, la coopérative travaille également dans un esprit d'amélioration continue et revoit continuellement ses façons de faire pour répondre à la réalité du milieu agricole. Notre participation à la Commission ne se fera donc pas sous le thème de la revendication. À titre de coopérative nous choisissons plutôt de faire partie de la solution.

C'est ce que nous vous présenterons dans le présent mémoire.

Toutefois, nous sommes conscients que d'autres pistes de réflexion doivent aussi être amorcées par l'ensemble des différentes instances agricoles afin que chacun puisse agir dans son champ d'action.

À cet égard, les producteurs ont formulé des suggestions et commentaires, que nous vous transmettrons également dans le présent document.

Ainsi, au cours des années à venir, La Coop des Bois-Francis continuera donc de jouer pleinement son rôle et sera une ressource de premier plan pour ses producteurs membres qui en sont les propriétaires.

En misant sur des valeurs coopératives et humaines telles : le respect, la confiance, l'honnêteté et l'entraide, La Coop des Bois-Francis s'est donné pour objectif de faire la différence pour ses membres.

La différence dans son offre de produits et services à la ferme, certes, mais encore plus, la différence pour les producteurs et productrices agricoles.

En vous remerciant de votre attention, nous vous souhaitons bonne lecture.

1. BESOIN DE RENTABILITÉ

1.1 Le contexte

Comme vous le savez, la pression économique exercée sur le monde agricole s'est accentuée au cours des dernières années. La mondialisation de l'offre et de la demande, les négociations de l'OMC, le faible prix du porc, l'endettement des producteurs, les contraintes environnementales, le prix du quota, etc. sont tous des facteurs qui soulèvent des craintes quant à l'avenir de l'agriculture. Tel un effet domino, le contexte difficile dans lequel est plongé le milieu agricole a inévitablement des répercussions sur nos producteurs, ainsi que sur la rentabilité et la viabilité de leur entreprise agricole.

1.2 La Coop des Bois-Francis et l'agriculture

Dans ce contexte, La Coop des Bois-Francis demeure vigilante et créative pour supporter ses membres. Notre capacité à nous adapter et à innover est déterminante afin de contribuer au succès de nos producteurs et les aider à préserver une bonne viabilité financière à la ferme. Voici donc quelques outils mis en place par La Coop des Bois-Francis et le grand réseau Coop pour répondre à ce besoin de rentabilité.

- **Services-conseils techniques**

La Coop des Bois-Francis peut compter sur une équipe multidisciplinaire d'experts-conseils, technologistes et agronomes, spécialisés dans leur production. Chaque conseiller connaît bien l'ensemble des services offerts à la coopérative et travaille en collaboration avec les autres secteurs d'activités de la coop. À l'intérieur du réseau de La Coop fédérée, d'autres professionnels expérimentés (généticiens, nutritionnistes, agronomes, etc.) sont disponibles et permettent à tout expert-conseil du réseau de se valider rapidement. L'expertise ne repose donc pas sur les connaissances d'un seul intervenant, mais sur un ensemble de spécialistes, et ce, au bénéfice du producteur qui peut intervenir rapidement et avec efficacité dans son entreprise.

- **Services-conseil en agroenvironnement**

Pour le producteur, les nouvelles obligations environnementales s'avèrent parfois complexes, sans oublier les nombreuses heures à consacrer pour remplir les documents exigés. La Coop des Bois-Francis offre donc à ses membres et usagers un service professionnel en agroenvironnement. En fonction depuis près de 10 ans, ce département compte 3 technologistes et 2 agronomes qui y travaillent à temps plein. Ils accompagnent les producteurs dans la réalisation de leur PAEF, bilan de phosphore, etc. Leur mandat est clair : travailler en fonction du respect de la réglementation et de l'environnement. Les experts-conseils incitent également le producteur à se conformer aux réglementations et d'adopter de bonnes pratiques.

Par notre participation au réseau de La Coop fédérée, nous disposons aussi d'un laboratoire « leader » certifié ISO 17025 (2005) dans les analyses de sols et d'effluents. Nous sommes donc en mesure de garantir à nos sociétaires des services-conseils à la fine pointe du savoir-faire, dans la transparence des valeurs coopératives, et impliqués dans leur réussite.

Nous profitons ici de l'occasion pour glisser quelques mots concernant les services liés. La Coop des Bois-Francis propose à ses agriculteurs, donc à ses membres-propriétaires, des solutions personnalisées, conformes aux exigences technico-économiques de leurs exploitations et aux contraintes réglementaires actuelles. La coop appartenant aux producteurs, nous voulons, et par choix, demeurer liés à nos sociétaires afin de contribuer à leur succès. Vous comprendrez donc que nous ne pouvons rester neutres, mais bien participer activement en étant liés à leur réussite.

Proposition : Si des budgets sont alloués en matière de services conseils, donnons ces sommes aux producteurs plutôt qu'aux organisations, afin qu'ils puissent faire leurs propres choix !

- **Recherche et développement**

La Coop des Bois-Francs et La Coop Fédérée développent de nouveaux procédés pour l'amélioration des productions, en tenant compte des spécifications actuelles dans le domaine, le tout au bénéfice du producteur.

Voici quelques réalisations et projets issus de la recherche coop : Introduction par La Coop de la phytase dans les moulées porcines diminuant les rejets de phosphore dans l'environnement ; Ferme Techno-champ, à Ste-Rosalie, pour l'expérimentation de nouvelles cultures et hybrides ; Projet de La Coop des Bois-Francs pour la méthanisation des lisiers en bioénergie, etc.

Deux sites de recherche en lien avec La Coop fédérée contribuent aussi au développement. Plusieurs universités canadiennes et québécoises sont impliquées avec le mouvement coopératif à ce niveau. La Coop fédérée fait également partie du réseau de Cooperative Research Farm (C.R.F.) la plus importante ferme de recherche au monde.

La recherche et le développement, en association avec tous ces partenaires, permet aux coopératives d'offrir à leurs membres des alternatives intéressantes, d'actualité et d'avant-garde, pour demeurer compétitifs et poursuivre le développement de leur ferme. Voilà un élément essentiel dans lequel il sera important d'investir dans les prochaines années.

Proposition : Investir davantage dans la recherche et le développement pour demeurer sur les marchés, et développer d'autres créneaux qui permettront aux producteurs de rentabiliser leur entreprise. Ex. : les bioénergies.

- **Formation**

Pour l'expert-conseil, plusieurs formations sont au programme durant l'année. Les plus récentes découvertes provenant de la recherche lui sont transmises, que ce soit sur des produits, des procédés, des techniques de culture, etc. Ceux-ci rapportent et vulgarisent ensuite l'information au producteur.

Pour le producteur, des formations et rencontres techniques sont organisées: Réunions porcine, laitière, avicole, etc. et informent les producteurs des plus récents développements dans leur secteur, leur proposent des données comparatives issues du réseau et d'autres outils technico-économiques pour valider et améliorer la performance de leur élevage, de leur champ et de leur entreprise.

Divers moyens de communication sont aussi à leur disposition pour recueillir des informations sur leur production, les nouvelles tendances, la situation économique et sur les activités coopératives. Pensons entre autres à l'Express, bulletin mensuel des membres de La Coop des Bois-Francs, et au magazine Le Coopérateur agricole, publié par La Coop fédérée.

- **Optimisation**

Depuis quelques années, nous sommes constamment à revoir nos façons de faire afin d'optimiser nos ressources et processus. Dans cet objectif d'optimisation, des synergies sont notamment réalisées avec d'autres coopératives. Par exemple, depuis 2005, la meunerie de La Coop des Bois-Francs dessert La Coop de Disraëli, un partenariat gagnant/gagnant où les économies réalisées sont directement retournées au producteur, ce qui lui permet de diminuer ses coûts de production à la ferme. D'autres synergies d'optimisation en intercoopération sont également en place dans nos différents secteurs d'activités.

1.3 La vision de nos membres pour l'avenir (RENTABILITÉ)

- **La relève**

Nous devons diminuer le plus possible nos coûts de production

Travailler sur les contraintes environnementales, réduire les formulaires qui demandent beaucoup de temps à compléter

Utiliser ces « contraintes » environnementales de façon positive comme valeur ajoutée à nos produits (notamment dans la promotion de nos produits)

Développer d'autres marchés comme la bioénergie, la santé, etc.

Ne pas être surendettés

Avoir une entreprise transférable à la relève

Que ce ne soit pas un risque trop élevé de partir en agriculture

- **Les productrices**

Trouver des façons de diminuer les coûts de production

Intégrer nos coûts dans le prix de revient de nos produits

Moins de paperasse et plus temps pour la ferme

Établir des partenariats avec les consommateurs et promouvoir l'achat local

Reconnaître et faire connaître les actions réalisées pour l'environnement

Considérer la conformité environnementale comme une valeur ajoutée à nos produits

S'intéresser davantage à l'énergie verte et aux nouveaux marchés

- **Les producteurs**

Meilleure gestion de nos entreprises

Bonne rentabilité vs les dépenses

Meilleure efficacité de nos structures actuelles, optimisation

Système de quota qui avantage ceux qui commencent, et non ceux qui partent

Revoir la fiscalité agricole pour aider à la relève

Avoir une entreprise viable à laisser à nos enfants

Développer notre politique agricole

Les produits qui entrent ici devraient répondre aux mêmes normes que nous (HACCP, environnement...)

Sensibiliser les consommateurs à acheter nos produits

Établir un réseau de distribution pour les produits du terroir

2. BESOIN DE SOUTIEN

2.1 Le contexte

Comme vous le savez l'agriculture vit actuellement des années difficiles; l'agriculteur aussi. Difficultés économiques, endettement, lourdeurs administratives, manque de relève, opinion publique négative versus les agriculteurs, etc. sont autant de facteurs qui agissent sur le moral des producteurs, le tout jumelé aux longues heures de travaux à la ferme. Ainsi, stress, anxiété, dépression, sont des maux de plus en plus répandus chez les producteurs agricoles, sans oublier que plusieurs fermes disparaissent. Comme le disent les producteurs : « Les rangs se vident » et ils se sentent de plus en plus isolés.

2.2 La Coop des Bois-Francis et l'agriculteur (trice)

Suivant cette situation des plus préoccupantes, La Coop des Bois-Francis se doit, par sa spécificité coopérative, de supporter non seulement l'agriculture, mais également les agriculteurs et agricultrices. Plusieurs réflexions ont été abordées en ce sens et nous permettent aujourd'hui de proposer à nos membres différentes ressources.

- **Personne-ressource en agroéconomie**

En réponse aux difficultés économiques et aux problèmes de compétence en gestion exprimés par les producteurs, La Coop des Bois-Francis a fait l'embauche d'une agroéconomiste qui les accompagne dans différents projets. Plans d'affaires, études de faisabilité, rencontre préparatoire à la négociation avec son banquier, montage de dossier pour projet, planification budgétaire, etc. voilà quelques-unes des fonctions de l'agroéconomiste. Un autre rôle important que joue cette intervenante est celui de la prévention, afin d'intervenir avant que la situation ne soit irrémédiable. Par ces actions, nous souhaitons aider les producteurs à demeurer en agriculture et à devenir de meilleurs gestionnaires.

- **Programme d'aide aux producteurs membres**

Sensible aux préoccupations de ses membres, La Coop des Bois-Francis a développé en cours d'année différents outils dont le Programme d'aide aux producteurs membres. Sous le même principe que les programmes d'aide aux employés, les producteurs (trices), le (la) conjoint (te), de même que la relève, auront accès, via ce programme, à trois rencontres gratuites avec des professionnels tels : psychologues, travailleurs sociaux, orienteurs, etc. Un service de soutien accessible et entièrement confidentiel.

- **Collaboration avec les organismes du milieu**

La Coop des Bois-Francis est également impliquée dans sa communauté et soutient divers organismes, auxquels les producteurs peuvent avoir recours, via son programme de dons et commandites. La promotion de l'agriculture, la jeunesse et la lutte à la pauvreté sont ses principaux champs d'action.

La coopérative tisse également des liens avec les ressources du milieu, comme par exemple avec Agri ressources, un organisme de prévention pour la détresse psychologique chez les producteurs agricoles. Aussi, cette année, le directeur général de La Coop a accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement du Réseau de prévention suicide des Bois-Francis, qui s'intéresse de près à la situation des agriculteurs et qui travaille activement à un projet de travailleur de rang. Comme quoi les besoins sont criants et qu'une implication afin de faire connaître les ressources disponibles est des plus importantes.

- **Comité régional des coopératrices**

L'an dernier La Coop fédérée a initié un plan d'action à l'intention des femmes, de plus en plus nombreuses à titre de propriétaires ou de copropriétaires d'entreprises agricoles. Ce plan vise à sensibiliser et à augmenter la participation des femmes à la vie coopérative.

En effet, intégrer davantage les productrices au sein de nos organisations agricoles apporterait des perspectives nouvelles et une meilleure représentation du milieu. Nous croyons donc important de nous impliquer régionalement à l'atteinte de ces objectifs.

En partenariat avec La Coop Ham Nord, La Coop des Appalaches et La Coop Prévert, le premier Comité régional des coopératrices du réseau coop a été mis sur pied. Des activités de type dîner-conférence seront organisées en cours d'année. Ces rencontres permettront aux productrices agricoles de réseauter et d'échanger ensemble sur leur réalité de femme entrepreneure en milieu agricole.

- **Action relève coop**

Depuis quelques années, la question de la relève agricole et de la relève coopérative, fait partie de nos préoccupations. De fait, les jeunes d'aujourd'hui constituent les producteurs de demain, qui évolueront dans cette agriculture que nous sommes à bâtir et à qui nous léguerons nos entreprises coopératives. Ainsi, La Coop souhaite pouvoir compter dans ses rangs des jeunes informés qui deviendront les leaders de demain.

A La Coop des Bois-Francis, 10 jeunes de la relève, âgés entre 18 et 30 ans peuvent annuellement participer au programme Action Relève Coop, comprenant 5 activités de sensibilisation au milieu coopératif et agricole. À la fin du programme, les participants reçoivent une Bourse à la coopération d'un montant de 500 \$ récompensant leurs efforts, mais ils en retirent davantage soit : une expérience de formation unique, sans oublier les liens d'autant plus enrichissants développés avec d'autres jeunes de la relève et avec leur entreprise coopérative.

- **Vie associative**

Tout au long de l'année, La Coop des Bois-Francis organise des activités sociales qui permettent aux producteurs de sortir et de briser l'isolement en rencontrant dans une atmosphère de camaraderie d'autres producteurs. Parmi ces activités on retrouve notamment le tournoi de golf des membres, les journées familiales d'hiver et d'été aux glissades de Val Cartier, le brunch annuel de la coopération, etc.

- **Liens avec la communauté**

Depuis 1992, les producteurs membres ont accueillis au sein de leur coopérative agricole plus de 4500 membres auxiliaires, constitués de citoyens. Pour La Coop des Bois-Francis c'est une occasion de créer un lien direct entre la population et le secteur agricole. Ainsi, les membres auxiliaires sont conviés à participer, avec les producteurs, à certaines activités comme : l'assemblée générale annuelle, le brunch de la coopération, la grande fête du 30^e anniversaire...

Ils reçoivent aussi le Messenger Coop, bulletin des membres auxiliaires, qui les informe sur la coop, mais aussi sur l'agriculture en traitant d'aspects qui les touchent à titre de citoyens (ex : l'essence éthanol, l'environnement, l'importance d'acheter localement, les odeurs durant l'été, le lien de la semence à l'assiette, etc.)

La Coop des Bois-Francis s'assure également d'une visibilité dans le milieu en s'impliquant auprès de divers groupes d'affaires, comme par exemple La chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francis, ou encore en sollicitant les médias pour couvrir divers événements initiés par la coopérative, sans oublier son programme de dons et commandites dont nous avons parlé précédemment.

Proposition : les relations que le monde agricole entretiendra avec la population seront des plus déterminantes pour l'avenir de l'agriculture. Nous devons donc sensibiliser la population à l'importance de l'agriculture et rétablir le contact avec la population.

2.3 La vision de nos membres pour l'avenir (SOUTIEN)

- **La relève**

- Être capable de bien vivre de l'agriculture
- Avoir une belle qualité de vie
- Que notre métier soit valorisé dans la société
- Que la ferme soit la propriété du producteur

- **Les productrices**

- Garder une entreprise dite « familiale »

- Être plus solidaires entre producteurs

- Faire de l'éducation populaire

- Faire connaître nos bons coups et en être fiers

- Meilleure qualité de vie (valorisation dans le travail, heureuse de ce métier...)

- Harmonie globale (avec l'environnement et la société)

- Droit aux congés sociaux (congé parental, etc.)

- **Les producteurs**

- Être de meilleurs gestionnaires

- Avoir une belle qualité de vie

- Ne pas être obligés de travailler à l'extérieur, en plus de la ferme, pour arriver

- Être fier d'être producteur agricole

Conclusion

À la lumière de ce que nous vous avons présenté précédemment, nous pouvons constater que le défi de la rentabilité et du soutien aux producteurs nous ramène à notre mission première.

En effet, La Coop des Bois-Francis est née d'un besoin des producteurs de se regrouper pour des raisons d'ordre social et économique. Encore aujourd'hui, ce besoin est des plus présents et nous croyons sincèrement que le système coopératif demeure un outil actuel pouvant répondre aux besoins des producteurs.

D'autant plus que La Coop des Bois-Francis est une propriété collective appartenant aux producteurs. Elle se doit donc d'être à l'écoute et de jouer pleinement son rôle auprès de ses membres.

Par conséquent, en plus de maintenir des produits et services de qualité pour « l'agriculture », nous sommes d'avis que nous devons aujourd'hui, et plus que jamais, supporter ceux et celles qui en sont les artisans.

En effet, que serait l'agriculture sans agriculteurs et agricultrices ?

Pour nous, voilà des enjeux majeurs pour l'avenir de l'agriculture.